

CULTURE

Des députés privilégiés

Nos élus régionaux ont des places gratuites pour des spectacles

Les députés bruxellois se sont vus offrir un paquet de 4x2 places de spectacles et concerts dans divers lieux culturels. Le principe fait débat même sur les bancs du parlement.

Le député bruxellois Youssef Handichi (PTB) s'est insurgé sur les réseaux sociaux ce jeudi contre une situation de privilège des élus en matière d'accès à la culture, qu'il estime inadapté au rôle que doivent avoir les élus du peuple, à savoir de « garantir l'accès à la culture à tous, et non pas s'octroyer des passe-droits », fidèle en cela à un des mots d'ordre de son

parti qui est « servir, et pas se servir ».

Il se trouve en effet que les parlementaires de notre capitale se voient offrir 4x2 places pour toute une série de concerts, de pièces de théâtre, de places de cinéma, et ce, à chaque début d'année culturelle et pour la saison entière, donc ici jusqu'en juin 2018. Un e-mail leur a été envoyé récemment pour leur présenter la liste de tous les spectacles aux

quels ils auront le droit d'assister, en compagnie d'un de leurs proches. Parmi les lieux, on retrouve des salles prestigieuses tels que le Théâtre National, Bozar, le Théâtre le Public, le Théâtre de la

Toison d'Or ou encore le Théâtre du Parc. « Ce mécanisme crée une bulle de privilèges, ce que nous dénonçons » déclare Youssef Handichi.

PASS-CULTURE POUR TOUS

« Les parlementaires sont-ils des citoyens comme les autres ? On ne dirait pas ! Et ce privilège fait partie de toutes ces petites choses qui éloignent les hommes politiques de la population et de ses problèmes quotidiens... notamment en termes de culture. » affirme le député du PTB. La position du parti est claire : « Nous désirons une démocratisation intégrale de la culture, pour que tout un chacun puisse en profi-

ter dès qu'il le souhaite et à moindre coût. Et pour cela, nous, les députés bruxellois, réclamons la mise en place d'un « pass-culture ». En fait, nous demandons l'exact opposé de ce qui se déroule actuellement. Ces accès aux spectacles ne

sont qu'un privilège de plus, comme il en existe tant d'autres, dans divers secteurs de la société. » poursuit-il. Le nombre de places offertes par parlementaire n'est pas infini certes, mais il pose en soi question, à l'heure où les tarifs des cinémas et théâtres, ceux-ci financés via des deniers publics, sont soumis à des augmentations significatives de prix. ●

BHV

Réaction

Youssef Handichi (PTB)

Les théâtres n'y voient rien à redire

Ce mécanisme de « privilèges » dont disposent les députés bruxellois, les théâtres ne semblent pas en être avertis..

« Notre objectif premier est de vendre des places pour les spectacles que nous accueillons, non pas de les offrir. Il est vrai que le parlement bruxellois nous a acheté huit abon-

nements pour probablement les redistribuer à chaque élu, mais cela ne nous concerne plus vraiment, il faut le dire. » révèle l'administratrice-déléguée du Théâtre National, Myriam Van Roosbroeck. « Nous offrons des places uniquement à certains élus en charge de la culture mais de façon très surveillée et pas sans raison valable. » continue-t-elle.

Le Théâtre Le Public ne semble, lui, pas être au courant de ces pratiques de distribution de places au sein du parlement Bruxellois. Il s'avère donc que tout ceci est un mécanisme propre à l'assemblée d'élus et auquel les lieux culturels, théâtres et salles de concerts, ne voient rien à redire. Ils ne font pas de favoritisme. Et la dénonciation de Youssef Handichi (PTB) ne concernait pas les offres de places éventuelles mais un mécanisme, inégalitaire selon lui, d'accès à la culture. ●

BHV